



Porsche Club
A l s a c e



Hôtel les Jardins d'Adalric
19, rue du Maréchal Koenig
67210 OBERNAI
☎ 03 88 47 64 47

ANNEAU DU RHIN

Dimanche 12 Novembre 2017

La dernière journée circuit de la saison est organisée par le PORSCHE CLUB ALSACE sur le circuit de l'ANNEAU du RHIN le dimanche 12 Novembre 2017 de 9h00 à 16h00 (accès au paddock à partir de 07h30).

Cette journée est également ouverte à tous les possesseurs de véhicules Porsche à des conditions tarifaires différentes, en fonction de leur qualité d'appartenance ou non à un Club reconnu par Porsche A.G

Les voitures sont réparties en trois séries selon des critères d'équipements, d'expérience des pilotes et de performances.

Une session pour les **pilotes qui souhaitent découvrir le circuit** avec pilote accompagnateur (série verte) est prévue de 12h00 à 12h30, tous types de voitures confondus.

Les modalités de participation sont précisées dans les pièces jointes. Merci de bien vouloir transmettre le bulletin d'inscription avant le 6 Novembre 2017 accompagné des attestations d'assurance et abandon de recours joints, du chèque de règlement libellé à l'ordre du Porsche Club Alsace ou de la confirmation d'un virement sur le compte bancaire du Club.



Journée Anneau du Rhin Dimanche 12 Novembre 2017

PROGRAMME

- 07h30 : Accueil et ouverture du site, accès au parking
- **08h30 : briefing sécurité obligatoire**
- 09h00 à 09h20 : série blanche
- 09h20 à 09h40 : série rouge
- 09h40 à 10h00 : série bleue
- 10h00 à 10h20 : série blanche
- 10h20 à 10h40 : série rouge
- 10h40 à 11h00 : série bleue
- 11h00 à 11h20 : série blanche
- 11h20 à 11h40 : série rouge
- 11h40 à 12h00 : série bleue
- 12h00 à 12h30 : série verte

12h30 à 13h30 : pause repas

- 13h30 à 14h00 : série blanche
- 14h00 à 14h30 : série rouge
- 14h30 à 15h00 : série bleue
- 15h00 à 16h00 : roulage libre toutes séries confondues

- **série rouge** : Cup, Véhicules en pneus slick, Véhicules non conformes à la fiche mines, véhicules à caractère sportif (GT3, GT4, RS) pilotes chevronnés.
- **série bleue** : Véhicules de série, pilotes expérimentés
- **série blanche** : Véhicules de série, pilotes non expérimentés
- **séries verte** : Débutants (tous modèles homologués route confondus)

Les participants peuvent, lors de l'inscription, choisir leur série, mais il appartiendra aux organisateurs d'équilibrer le nombre de véhicules par série.

Toutefois et sans préavis, l'organisation se réserve le droit de changer de série tout participant si elle juge que la série choisie ne correspond pas à la voiture et/ou au pilote inscrit.

TARIFS

○ **Adhérent de la Fédération des Clubs Porsche de France**

- journée : circuit : 200 €
- inscription découverte série verte : 30 € par conducteur de tout véhicule non inscrit à la journée, gratuit si le véhicule est inscrit à la journée (un accompagnateur pilote confirmé est obligatoire pour des raisons de sécurité en place passager).
- déjeuner avec boissons non alcoolisées : 30 € par personne

○ **Non adhérent à la Fédération des Clubs Porsche de France**

- journée circuit : 230 € dont adhésion temporaire au club et assurance RC de l'organisateur.
- inscription découverte série verte : 40 € par conducteur de tout véhicule non inscrit à la journée, gratuit si le véhicule est inscrit à la journée (un accompagnateur pilote confirmé est obligatoire pour des raisons de sécurité en place passager).

○ **Déjeuner avec boissons non alcoolisées : 30 € par personne**

L'inscription ne sera enregistrée qu'à réception du paiement par chèque ou par virement, un règlement en espèces contre retour du chèque restant possible sur place sous réserve de mention sur la fiche d'inscription.

ASSURANCES / PERMIS de CONDUIRE

- Tout pilote souhaitant s'inscrire doit être en possession de son permis de conduire valide le jour de la sortie.
- **L'assurance responsabilité civile est désormais obligatoire** pour tout pilote souhaitant s'inscrire à une sortie organisée par un Club membre de la Fédération des Clubs Porsche de France en roulage loisir quel que soit le type de véhicule, immatriculé ou non, conforme à la fiche mine ou non, équipé de pneus homologués ou non. (voir modèle en page 8)
- Cette assurance responsabilité civile ne couvrant que les dommages aux tiers, il est vivement recommandé à chacun de souscrire une assurance « dommages au véhicule » couvrant les dégâts de son propre véhicule.

ABANDON de RECOURS

L'abandon de recours du circuit en pièce jointe est à compléter et à renvoyer avec le dossier d'inscription.

CONDITIONS DE ROULAGE

- port du casque obligatoire pour le pilote comme pour le passager qui devra être au moins âgé de 16 ans
- permis de conduire valide
- respect de la signalisation, feux et drapeaux
- application des règles de bon sens (respect des trajectoires, priorité à la voiture qui précède qui ne doit en aucun cas modifier sa trajectoire sans que le pilote se soit assuré de la compréhension de la manœuvre par celui qui le suit)
- application des règles de courtoisie lorsqu'une voiture est rattrapée par une autre plus rapide
- drift non admis
- bruit à l'échappement maximum de 100 db à 60% du régime moteur maxi
- purge du liquide de frein récente (liquide neuf et haute température de préférence)
- Détente et courtoisie pour la sécurité des autres
- Conduite antisportive et / ou dangereuse = drapeau noir et exclusion
- Aucune boisson alcoolisée n'est autorisée sur le site pendant la manifestation

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour toute information complémentaire, merci de contacter l'organisateur, soit par mail à l'adresse suivante :

wantz.francis@orange.fr, soit par téléphone au 06 08 17 64 46.

La demande d'inscription a cette journée sportive vaut adhésion tacite aux modalités de participation édictées dans le dossier.

La Commission Circuits



Porsche Club

A l s a c e



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

**JOURNEE CIRCUIT ANNEAU DU RHIN
12 Novembre 2017 de 9h00 à 16h00)**

Nom et prénoms :

Adresse : - rue et n :

- code postal et ville :

- pays :

Téléphone :

e-mail :

Club d'appartenance :

Véhicule : - Type :

- couleur :

- puissance :

- pneus : Route

Slick

- Immatriculation :

Série souhaitée : (choix sous l'entière responsabilité du pilote si la série retenue ne correspond pas à celle offrant le maximum de garanties par rapport aux documents produits) :

Rouge : Cup, Véhicules en pneus slick, véhicules à caractère sportif (GT3, GT4, RS) - pilotes expérimentés.

Bleue : véhicules de série – Pilotes expérimentés

Blanche : véhicules de série – Pilotes non expérimentés

Verte : tous modèles homologués route

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Inscription au Roulage

- | | | |
|--------------------------|--|--------------|
| <input type="checkbox"/> | Adhérent de la Fédération, déjeuner non compris | 200 € |
| <input type="checkbox"/> | Non adhérent, déjeuner non compris | 230 € |
| <input type="checkbox"/> | Adhérent de la Fédération série verte | 30 € |
| <input type="checkbox"/> | Non adhérent de la Fédération série verte | 40 € |

- Série verte gratuite pour un véhicule inscrit dans une autre série.
- Pour un véhicule inscrit dans 2 séries sur la même journée, la 2^{ème} série est à demi-tarif.

- Déjeuners sur place

- nombre de déjeuners.....x **30 €** =€

TOTAL :€

- Accompagnants

- Nom, prénom :
- Nom, prénom :
- Nom, prénom :

REGLEMENT

- virement au compte de « Association CPF Région Alsace »
BIC : CCBPFRPPMTZ – IBAN : FR76 1470 7500 3434 1919 1167 922
Intitulé: Anneau du Rhin + nom du participant
- chèque à l'ordre de : Association CPF Région Alsace
- paiement sur place en espèces (chèque de garantie à ne pas encaisser)

DOSSIER COMPLET à retourner avant le 6 Novembre 2017 à :

Francis WANTZ, 11 rue du Rothbach, 67500 MARIENTHAL

- Le formulaire d'inscription (pages 5 et 6)
- Le règlement
- L'abandon de recours (1 par pilote) (page 7)
- L'attestation d'assurance. (modèle en page 8)

Je reconnais avoir pris connaissance des modalités de participation à cette journée et m'engage à les respecter.

Nom et Prénoms de chaque pilote

date

signature



Abandon de Recours 2017

Le soussigné : M.....

Invité par :

Adresse :

Téléphone : E-mail :

Marque véhicule : Type : Véhicule de course Véhicule immatriculé

N° Immatriculation : Assurance : N° Contrat : Date d'échéance :

- Déclare connaître et accepter **tous les risques liés à la pratique des sports mécaniques** sur circuit, notamment en cas d'excès de témérité, déclare accepter d'effectuer le premier tour de piste de chaque session à allure modérée et déclare, au delà du premier tour être conscient de l'état de sécurité du circuit.
- Déclare par la présente entreprendre les séances de tours libres et d'entraînement chronométré, **sous son entière responsabilité, à ses risques et périls**, renonçant ainsi irrévocablement à tout recours, à quelque titre que ce soit, contre les propriétaires ou exploitants du site, les constructeurs, les organisateurs de l'évènement, les autres participants, les équipes de secours ainsi que les assureurs des personnes et sociétés précitées.
- Déclare que son véhicule est assuré et que par la présente renonciation à tout recours est valable pour lui-même ainsi que pour son assureur, ses héritiers et tous ses ayants droits (l'éventuelle nécessité d'information et d'obtention de l'accord préalable de ces tiers au sujet de cette renonciation est de la responsabilité pleine et entière du déclarant signataire).
- Déclare accepter le port du **casque obligatoire**.
- Déclare ne pas avoir consommé d'alcool ou de drogue, et accepte d'être soumis à un test en cas de doute.
- Reconnaît être seul(e) responsable de son véhicule et s'engage à **ne pas prêter son véhicule** à un autre conducteur sans que celui-ci n'ait signé un document identique.
- Déclare prendre **un seul passager à la fois, à ses risques et périls** et sous son entière responsabilité.
- Reconnaît être **responsable des dégâts éventuels** qu'il occasionnerait avec son véhicule aux infrastructures du circuit et s'engage à en rembourser les frais ainsi occasionnés sur base du devis établi par L'ANNEAU du RHIN (tarifs : rails de sécurité : 350€, extincteurs : 80€, sac d'absorbant d'huile : 40€, sac d'absorbant d'huile « spéciale pluie » : 200€, pile de pneu : 20€, panneau distance blanc : 40,- €, panneau distance réfléchissant : 90,- €, cône maintien panneau : 50,- €).
- Déclare accepter l'exploitation commerciale de tout enregistrement réalisé par la vidéo ou les photographes et incluant des images de mon véhicule ou de moi-même.
- Déclare être responsable de la garde et de la conservation de ses propres matériels ainsi que de ceux mis éventuellement à sa disposition. L'ANNEAU du RHIN décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation d'origine animale (attention : présence de chiens de garde en liberté la nuit).
- Déclare avoir pris connaissance et respecter le **règlement intérieur du circuit** (voir ci-dessous) et notamment la limite du niveau sonore individuelle maximale et le fait qu'aucun remboursement ne lui sera dû si son véhicule est refusé parce qu'il dépasse cette limite.

Règlement intérieur

Le client s'engage ainsi que pour ses accompagnateurs, ses enfants et ses animaux, à respecter la propriété privée où il est accueilli comme invité : il est strictement interdit de jeter des débris hors des poubelles, d'uriner hors des WC et d'effectuer toute détérioration ou salissure quelle qu'elle soit. Il est aussi interdit, en repartant, de laisser sur place les déchets polluants suivants : huiles, pneus, batterie. Il est interdit à toute personne de traverser ou d'emprunter à pied les abords de la piste et de franchir les limites protégées par un grillage. L'enceinte ferme à 20H et le circuit ne possède pas les autorisations nécessaires pour accueillir les campeurs la nuit. Les chiens doivent être attachés et les enfants surveillés. Tout manquement sera sanctionné par des amendes, des interdictions de piste ou des exclusions du site.

Le client s'engage à **observer scrupuleusement les règles d'utilisation** et consignes de sécurité en vigueur et à respecter immédiatement les demandes du responsable de piste ainsi que les indications des drapeaux et des feux de signalisation (JAUNE = ralentir, ROUGE = sortir à la fin du tour) des commissaires de piste préposés, chargés de mission, mis en place par l'organisateur de la rencontre.

Aucun véhicule ne doit s'engager sur la piste sans en avoir reçu l'autorisation. **Le port du casque et des ceintures de sécurité, pour le passager et le pilote sont obligatoires** sur le circuit, sauf convention expresse contraire. Il est strictement interdit aux conducteurs sur la piste de faire demi-tour, d'emprunter la piste en sens inverse, de faire marche arrière, de mettre volontairement des roues hors-piste, de faire des burn out, de faire des drifts. Au cas où le Drift est autorisé, le Drift non contrôlé est interdit (la 1^{ère} fois que le conducteur fera un tête à queue ou mettra une roue hors de piste, il sera exclu 1 heure, la 2^{ème} définitivement). Sauf autorisation expresse, L'ANNEAU du RHIN interdit les activités commerciales suivantes : commerce de boissons, de traitements, de vêtements, de carburant, de photos, de vidéo, de baptêmes de piste (en passager ou au volant), de cours de pilotage.

La limite du niveau sonore maximal de chaque véhicule est fixée, en semaine, en fonction du nombre de véhicules présents sur le parking : **107 dB jusqu'à 3 véhicules, 104 dB jusqu'à 20 véhicules, 102 dB jusqu'à 40 véhicules, 100 dB au-delà. Les samedis, les dimanches, les jours fériés et les lundi soirs, la limite du niveau sonore maximal est fixée à 100 dB. Sur le Circuit Ecole 1.1 km, la limite du niveau sonore maximale est fixée à 100 dB.** Le niveau sonore de chaque véhicule est contrôlé avant de pénétrer sur la piste de façon statique à 50 cm de l'échappement, selon un angle de 45° et à un **régime moteur égal à 60% du régime maximum**. Aucune tolérance ne sera admise pour les véhicules modernes, sauf pour les véhicules immatriculés, conformes au Code de la Route et équipés du silencieux d'origine et conforme (non modifié). Une tolérance de 3 dB est accordée uniquement aux véhicules de collection **qui ne peuvent adapter de silencieux adéquat**: ils tourneront alors par groupe de 3 dans une série à part. Les camions, les side-cars et les kartings de compétition sont interdits sur la piste.

Toute personne ne respectant pas le présent règlement intérieur ou ayant un comportement dangereux sera immédiatement exclue du circuit sans aucun remboursement possible.

Ecrivez la mention « Lu et approuvé » : Date : Signature :

ATTESTATION D'ASSURANCE (Modèle)

A faire compléter par votre assureur

Je soussigné

Atteste au nom de (Société d'assurances)

Garantir le véhicule : (Marque/ type)

Immatriculé :

Par la police n° :

Souscrite au nom de M. :

Pour la période du : au :

Les garanties souscrites couvrent entre autres les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à l'assuré du fait de l'usage de ce véhicule y compris sur circuit automobile dans le cadre de sorties loisir à l'exclusion de toute participation à des épreuves soumises à l'autorisation des pouvoirs publics ou à leurs essais. Les garanties s'exercent aussi bien pour les dommages corporels que les dommages matériels comme les dégâts causés aux circuits.

La présente attestation ne saurait engager l'assureur en dehors des limites du contrat auquel elle se réfère.

Fait pour servir et valoir ce que de droit à :

Le :

Cachet et signature de l'assureur :